



SGED2MC

2024 - 2025

SGED2MC - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQ2n90991 0 | 481.890991 1 | 06R0 0.5481.89m 0 0 mlr | 1 1 | h W n 0.2745 0.50

○ LULG3304

Pratiques de gestion intégrée et participative des ressources en eau

Options et/ou cours au choix

- > [Module Eau et Sol](#) [prog-2024-sged2mc-lsged903o]
 > [Module: Nature et Territoires](#) [prog-2024-sged2mc-lsged904o]

Module Eau et Sol [21.0]

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

o Contenu:

○ LBRES2105	Soil erosion and conservation	Charles Bielders	FR [q2] [22.5h+22.5h] [3 Crédits] △ 🌐 > <i>Facilités pour suivre le cours en français</i>
○ LBRES2203	Gestion et aménagement des sols en régions chaudes	Charles Bielders (coord.)	FR [q2] [22.5h+7.5h] [3 Crédits] △ 🌐
○ LULG3327	Caractérisation quantitative et qualitative des eaux de surface et des eaux souterraines		FR [q1] [] [3 Crédits] 🌐
○ LULG3328	Agrométéorologie		FR [q1] [] [2 Crédits] 🌐
○ LULG3329	Usages et perturbations anthropiques des milieux aquatiques		FR [q1] [] [3 Crédits] 🌐
○ LULG3330	Epuration des eaux, production d'eau potable et récupération des eaux usées en irrigation		FR [q1] [] [5 Crédits] 🌐

Module: Nature et Territoires [21.0]

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

o Contenu:

○ LULG3320	Application de la télédétection et des systèmes d'information géographique à la gestion de l'environnement		FR [q1] [] [2 Crédits] 🌐
○ LULG3332	Zoogéographie, dynamique des populations		FR [q2] [24h] [2 Crédits] 🌐
○ LULG3335	Organisation des milieux urbains		FR [q1] [] [2 Crédits] 🌐
○ LULG3337	Gestion des écosystèmes tropicaux		FR [q2] [12h] [2 Crédits] 🌐
○ LULG3338	Gestion des ressources piscicoles en eaux douces		FR [q2] [12h+12h] [3 Crédits] 🌐
○ LULG3341	Aménagement du territoire et sécurité nutritionnelle et énergétique		FR [q2] [24h] [3 Crédits] 🌐
○ LULG3352	Enjeux de biodiversité		FR [q1] [] [2 Crédits] 🌐
○ LULG3353	Socioanthropologie de la conservation		FR [q1] [] [3 Crédits] 🌐

o Choisir 2 unités d'enseignement dans la liste "outils de gestion" (2 crédits)

COURS ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE DU PROGRAMME

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, [un référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences attendues

SGED2MC - Informations diverses

CONDITIONS D'ACCÈS

*Décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.
Les conditions d'admission doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.*

Sauf mention explicite, les bacheliers, masters et licences repris dans cette page sont à entendre comme étant ceux délivrés par un établissement de la Communauté française, flamande ou germanophone ou par l'Ecole royale militaire.

SOMMAIRE

- [Conditions d'accès générales](#)
- [Conditions d'accès spécifiques](#)

Conditions d'accès générales

Art. 112. du Décret définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études :

§ 1er. Aux conditions générales fixées par les autorités académiques, ont accès aux études de master de spécialisation les étudiants qui sont porteurs :

1° d'un grade académique de master ;

2° d'un grade académique similaire à celui mentionné au littera précédent délivré par un établissement d'enseignement supérieur en Communauté flamande, en Communauté germanophone ou par l'Ecole royale militaire, en vertu d'une décision des autorités académiques et aux éventuelles conditions complémentaires qu'elles fixent ;

3° d'un grade académique étranger reconnu équivalent à celui mentionné au littera 1° en application du présent décret, d'une directive européenne, d'une convention internationale ou d'une autre législation, aux mêmes conditions.

Les conditions complémentaires d'accès visées au littera 2° sont destinées à s'assurer que l'étudiant a acquis les matières et compétences requises pour les études visées. Lorsque ces conditions complémentaires d'accès consistent en un ou plusieurs enseignements supplémentaires, ceux-ci ne peuvent représenter pour l'étudiant plus de 60 crédits supplémentaires, compte tenu de l'ensemble des crédits qu'il peut par ailleurs valoriser lors de son admission. Ces enseignements font partie de son programme d'études.

§ 2. Aux conditions générales fixées par les autorités académiques, l'étudiant porteur d'un titre, diplôme, grade ou certificat de deuxième cycle, en Communauté française ou extérieur à celle-ci, qui ne lui donne pas accès aux études de master de spécialisation en vertu du paragraphe précédent peut toutefois y être admis par le jury des études visées, aux conditions complémentaires qu'il fixe, si l'ensemble des études supérieures qu'il a suivies ou les compétences qu'il a acquises sont valorisées par le jury pour au moins 240 crédits.

§ 3. Par dérogation à ces conditions générales, aux conditions complémentaires qu'elles fixent, les autorités académiques peuvent également admettre aux études de master de spécialisation les porteurs d'un titre, diplôme, grade ou certificat délivré hors Communauté française qui, dans ce système d'origine, donne directement accès aux études de troisième cycle, même si les études sanctionnées par ces grades n'y sont pas organisées en cycles distincts ou en cinq années au moins.

Conditions d'accès spécifiques

Conditions spécifiques

Ce programme de spécialisation est un programme reconnu par l'ARES-CCD. Des bourses sont liées à ce programme.

La gestion des admissions se fait par un guichet unique à l'Université de Liège.

Les candidats doivent apporter la preuve d'avoir acquis 300 Crédits ou jugés équivalents par la commission d'admission.

PÉDAGOGIE

Ce Master consiste en une formation pratique et interdisciplinaire. L'amélioration des connaissances et l'intégration des savoirs doivent permettre une meilleure gestion des ressources naturelles (eau, sol, faune, flore, nature, biodiversité, ...).

Le programme est organisé sur base de trois approches originales :

- Par une approche rigoureuse, appréhender la gestion de l'environnement dans les PED à partir de deux thématiques environnementales identifiées après une enquête auprès de contacts issus des PED (collaborateurs, collègues universitaires, étudiants, ...) à savoir celle de la gestion de l' Eau et des Sols et celle de la gestion de la Nature et des Territoires;
- S'approprier la pratique d'utilisation d'indicateurs de développement durable en référence à l'approche DPSIR (Driving Forces – Pressures – States – Impacts – Responses) de l'Agence Européenne de l'Environnement ;
- Fournir des outils de gestion de l'environnement et permettre aux étudiants de les expérimenter lors de travaux pratiques et de terrain, tout en veillant à leur adaptation aux réalités des PED (« Modules outils » du programme).

Il s'agit donc de fournir des éléments de compréhension sur la dynamique de fonctionnement des systèmes naturels et sur les interactions entre l'homme et son milieu à travers la gestion des ressources. Cette formation vise à développer les compétences nécessaires pour caractériser et diagnostiquer l'état de l'environnement afin de définir et de mettre en application des stratégies de gestion (apprentissage d'outils d'interventions techniques et de gestion) en partant des deux problématiques environnementales correspondant aux deux modules de l'enseignement spécialisé du programme :

- la gestion de l'eau et des sols,
- la gestion de la nature et des territoires

Au terme de la formation, les étudiants auront acquis les connaissances et les capacités pour mieux comprendre et analyser la problématique de la gestion de l'environnement, particulièrement en référence au module spécialisé qu'ils auront choisi. Ces acquis leur permettront de contribuer à un développement respectueux de l'environnement dans les PED, c'est-à-dire un développement qui se donne les moyens d'être durable. Les étudiants seront en mesure d'utiliser des outils de gestion et d'évaluation (tableaux de bord d'indicateurs de développement durable) qu'ils auront pu expérimenter en pratique. Ils disposeront donc d'une série de boîtes à outils constituées de clefs et de méthodes de travail permettant aux professionnels de l'environnement qu'ils vont devenir de s'adapter au mieux aux diverses situations auxquelles ils seront confrontés. Ce master se veut très professionnalisant, en mettant en exergue la pratique d'outils d'organisation, de gestion et d'évaluation des problématiques environnementales.

Par ailleurs, les séminaires et visites de terrain sont l'occasion de pratiquer une approche interdisciplinaire, en lien avec des réalités locales. Le programme prévoit notamment une semaine résidentielle en PED (voyage groupé) pour cela.

Dès le début de la formation, les étudiants seront amenés à préciser leurs attentes et à présenter lors d'un séminaire d'ouverture, la (les) problématique(s) environnementale(s) de leur pays et à définir leur projet personnel. Ce projet personnel les accompagnera tout au long de l'année, le mémoire étant en rapport avec ce projet.

Par ailleurs, tout au long du programme, l'implication personnelle de l'étudiant pourra s'exprimer à travers diverses contributions :

- Les séminaires et travaux pratiques
- Les débats ou jeux de rôle
- Les interventions personnelles, les partages d'expériences
- La préparation et présentation d'un article scientifique
- La création d'un poster
- Une auto-évaluation permanente*
- L'apprentissage de pratiques de gestion
- Dans la plupart des cours, appel aux connaissances déjà acquises et témoignages des participants en lien avec des applications.

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes au règlement des études et des examens. Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

Les étudiants sont évalués suivant les modalités prévues au programme de cours soit sous forme d'examens écrits et/ou oraux, soit via la production d'un travail personnel et/ou de groupe.

Pour l'obtention de la moyenne, les notes obtenues pour les unités d'enseignement sont pondérées par leurs crédits respectifs.

MOBILITÉ ET INTERNATIONALISATION

Les enseignements seront organisés à l'ULg-Campus d'Arlon pendant le premier quadrimestre. Au second quadrimestre, tous les enseignements seront organisés sur les sites de l'UCL Faculté des Bioingénieurs à Louvain-la-Neuve. Les déplacements entre Arlon d'une part, et Louvain-la-Neuve d'autre part étant longs et coûteux, il est recommandé de changer de lieu de résidence entre le premier et deuxième quadrimestre.

Une semaine de terrain avec résidence sur site au Maroc est prévu dans le programme de formation dans le cadre du cours « Expériences de gestion de l'environnement dans un PED : séminaire résidentiel d'une semaine dans un PED ». Il est organisé avec la collaboration de l'Université Mohammed 1er d'Oujda, l'Institut National de la Recherche Agronomique du Maroc et le Service des Eaux et Forêt de l'Oriental. Au cours de la semaine de terrain organisée fin avril ou début mai, les étudiants ont la possibilité de mettre en pratique les notions plus théoriques apprises aux cours. La zone a été sélectionnée en raison des contacts personnels établis mais aussi et surtout parce que la région offre une série de problématiques environnementales très variées en PED à moins de trois heures

d'avion et dans un rayon de moins de 300 km entre la mer méditerranée et le désert du Sahara. Cette semaine de terrain est obligatoire pour l'ensemble des étudiants.

GESTION ET CONTACTS

Pour toute information complémentaire concernant ce programme, veuillez contacter le secrétariat de la faculté en envoyant votre demande à secretariat-agro@uclouvain.be.

Gestion du programme

Faculté

Entité de la structure

SST/AGRO

Dénomination

Faculté des bioingénieurs (AGRO)

Secteur

Secteur des sciences et technologies (SST)

Sigle

AGRO

Adresse de l'entité

Croix du Sud 2 - bte L7.05.01

1348 Louvain-la-Neuve

Tél: +32 (0) 10 47 37 19 - Fax: +32 (0) 10 47 47 45

<http://www.uclouvain.be/agro>

Site web

Mandat(s)

- Doyenne : Christine Dupont
- Directrice administrative de faculté : Carole Dekelver

Commission(s) de programme

- Commission de programme - Master Bioingénieur-Sciences agronomiques (BIRA)
- Commission de programme - Master Bioingénieur-Chimie et bioindustries (BIRC)
- Commission de programme - Master Bioingénieur-Sciences & technologies de l'environnement (BIRE)
- Commission de programme - Bachelier en sciences de l'ingénieur, orientation bioingénieur (CBIR)
- Commission de programme interfacultaire en Sciences et gestion de l'environnement (ENVI)
- Fermes universitaires de Louvain (FERM)

Responsable académique du programme: [Charles Bielders](#)

Autre(s) responsable(s) académique(s) du programme

- Président de jury : Charles: [Charles Bielders](#)